



La Biorde et Bossonnens. Vue panoramique depuis le chemin du Saugy (Granges).

ÉDITO

Un arc-en-ciel luisait par-dessus le jardin lorsque j'arrivais dans notre maison, escorté de mon épouse, Marise, et des deux chattes, Miel et sa fille, Fée. C'était il y a dix ans, un mois et des fifrelins.

Voilà qui nous changeait bien de Bruxelles dont nous venions. Un exemple : le service de la population de la commune où nous habitions comprenait une douzaine de guichets, chacun équipé d'un compteur appelant les visiteurs qui poireautaient, assis ou debout. Et il y avait file.

Quel calme à Bossonnens. Plus de sirènes résonnant jour et nuit, celles de la police, celles des ambulances ou celles des pompiers. Il est vrai que commissariat, hôpital ou caserne des hommes du feu étaient proches. Plus d'anti-vol des voitures. Plus le vrombissement de l'hélicoptère qui, en vol stationnaire, protégeait les participants aux sommets européens qui se tenaient non loin de chez nous. Et que dire du trafic !

Les cris stridents des escadrilles de martinets sont remplacés par le gazouillis des hirondelles. Au roucoulement des pigeons succèdent les trois notes de la tourterelle turque. Dès l'aube retentit le caquètement des rouges-queues noirs. La fauvette à tête noire chante dans le jardin en compagnie des mésanges, la bleue et la charbonnière tandis que, là-haut, hennit le milan. Des éclats de voix humaines accompagnent parfois cette harmonie, à moins que ce ne soit le moteur d'une voiture. Cela n'empêche pas Miel de s'asseoir sur la route délaissée.

Quel calme à Bossonnens ! Ce fut ma réponse à l'affable monsieur qui nous accueillait, mon épouse et moi, à l'entrée de

HENRI ANDRÉ



l'école, lors de ma première assemblée communale. C'était le syndic, J.-M. Pilloud ; je n'avais jamais salué un membre du collège des bourgmestres et échevins lorsque je vivais en Belgique, même si leurs réunions étaient publiques.

J'arrive de Bruxelles mais je ne suis pas de là, je suis originaire du Centre, une cinquantaine de km plus au sud. Rien à voir avec un parti suisse et *L'Écho du Centre* équivalait au journal *L'Écho du Jorat*. C'est une région qui s'étend entre Charleroi et Mons, région célèbre pour ses carnivals (à chaque dimanche du carême correspond un carnaval, un patelin) et son patrimoine architectural (des remparts médiévaux du XIV^e entourent Binche et rappellent ceux de Morat).

Vers l'est, à quelques kilomètres, le pays noir, Charleroi et sa région, ainsi appelé car noirci par le charbon et le fer. C'est là qu'est né et qu'a grandi le chanoine Lemaître à l'origine de la théorie du Big Bang. À ce Bing Bang « initial » qui aurait vu naître l'univers succèdera peut-être un grand boum final ; qui vivra verra. Y a grandi aussi Magritte, le peintre de la fameuse toile connue sous le nom de « Ceci n'est pas une pipe » mais intitulée « La Trahison des images ». Les apparences sont trompeuses, telle la photo panoramique ci-dessus d'où les câbles électriques ont disparu comme par enchantement. Quant à la légende, nombre de philosophes et sémiologues se sont interrogés sur le sens à lui donner, le strip de la page 15 en donne une interprétation.

D'autres articles sont consacrés à la fabrication du journal, à des métiers méconnus, à la toponymie d'une rue, à la nouvelle directrice de l'école... Bonne lecture !



RÉSULTAT DU CONCOURS

Voici les résultats du concours publié dans les éditions précédentes.



La première question portait sur l'identité de l'espèce des oiseaux photographiés dans la commune alors que Bossonnens ne figure pas dans son aire de distribution. Le tarin des aulnes, puisque tel est son nom français, – *Spinus spinus* (L.) – préfère les endroits plus élevés, comme les résineux au-dessus de 1 000 mètres d'altitude.

C'est un grand amateur de strobiles (chaton femelle ayant fructifié en forme de cône) de l'aulne, d'où son nom. À défaut d'aulne, le bouleau, lui aussi couvert de chatons mâles et femelles, convient très bien à ce granivore équipé d'un bec pointu, aplati latéralement et qui se glisse facilement sous les écailles des cônes de l'épicéa. Oiseau peu farouche, il est facile à attirer et se délecte des graines disposées dans les mangeoires, rassemblées en boule ou tombées au sol. Tout comme les mésanges, il se révèle un bon acrobate et peut picorer la tête en bas.

HENRI ANDRÉ

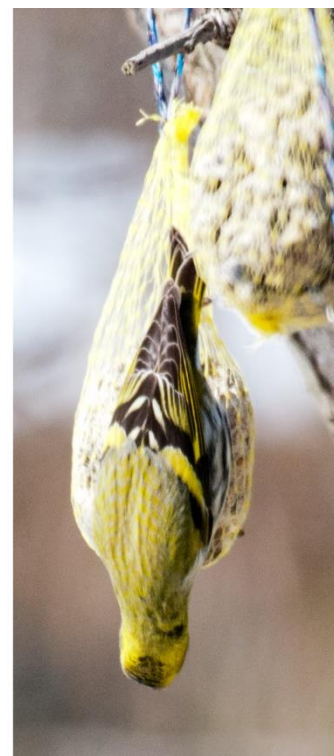


Le tarin passe l'hiver en bande de plusieurs dizaines d'individus. Le groupe ainsi formé peut néanmoins accueillir d'autres passereaux comme les chardonnerets ou les sansonnets. Au vol, ils présentent comme la trajectoire onduleuse typique des fringilles (pinson, par exemple).

Ils se confondent facilement avec la végétation grâce à leur plumage vert-jaune. Sur la neige toutefois, on les repère facilement suite aux marques noires sur le dos et les flancs et aux barres alaires jaunes. En outre, les mâles sont équipés d'une bavette et d'une calotte noires.



L'espèce est commune et non menacée. Sur la photo publiée dans les éditions précédentes, les tarins étaient au nombre de neuf, ils sont cerclés de rouge sur la photo ci-dessus. La gagnante du concours est M^{me} Evelyne Graz. Si ce n'est déjà fait, elle est invitée à choisir son prix et à le retirer auprès de l'administration communale.



COMUNDO, DES NOUVELLES DE ZAMBIE

2021 est année d'élections présidentielles en Zambie, le 12 août précisément. Elles ont lieu tous les cinq ans et nous étions très intéressés de voir leur déroulement depuis l'intérieur.

Seize candidat·e·s se présentaient au poste, mais la lutte se jouait réellement entre deux candidats : le président sortant Edgar Chagwa Lungu, membre du Front patriotique et son adversaire de longue date Hakainde Hichilema (dit HH) représentant du Parti uni pour le développement national.



Campagne d'affichage : affiche du candidat et président sortant Edgar Lungu. Les différentes cases indiquent aux personnes illettrées comment voter pour ce candidat. On trouve cela sur toutes les affiches des candidats.

Les campagnes présidentielles n'ont pas été menées de manière équitable. En effet, après avoir organisé son rallye de campagne dans la capitale, Edgar Lungu a interdit tous les autres rassemblements prétextant les risques liés au covid.

Bien que la Zambie soit un pays très pacifique, caractéristique dont les Zambien-ne-s sont très fier-e-s, on craignait des vagues de violences un peu partout dans le pays. On dénombre d'ailleurs plusieurs décès de membres importants du Front patriotique.

AMANDINE PINARD



Internet a également été coupé durant quelques jours, renforçant l'idée de « dictature » (terme utilisé par les Zambien-ne-s) dans laquelle s'enfoncerait le pays avec le président actuel.

Une grande volonté de changement se faisait ressentir : le pays a vu le taux de sa monnaie dégringoler depuis quelques mois et donc une augmentation drastique du prix des produits de première nécessité, plus de 60 % de la population zambienne vit sous le seuil de pauvreté (moins de 1,9 dollar par jour) et l'on a constaté une augmentation de plus de 40 % de personnes ne pouvant pas se permettre de manger plus d'un repas par jour depuis l'avènement de Lungu au pouvoir en 2015.

C'est dans la nuit de dimanche 15 à lundi 16, vers 2 h 45 que nous avons appris l'élection du 7^{ème} président zambien Hakainde Hichilema avec près de 1 million de voix d'avance sur son adversaire. S'en sont suivis des concerts de klaxons et de foule en délire toute la journée.



Ce changement de présidence est porteur de beaucoup d'espoir au sein de la population qui souhaite une politique sociale plus centrée sur le pays et les habitant-e-s.



Hakainde Hichilema : 7^{ème} président de la Zambie et sa vice-présidente Mutale Nalumango.

● Si vous souhaitez recevoir plus d'informations sur notre projet, vous pouvez nous écrire à : sacha.chillier@comundo.org ou vous rendre sur le site internet : www.comundo.org/fr/chillier.





INTERVIEW DE CAROLE RODY, NOUVELLE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE

Carole Rody est la nouvelle directrice de l'école primaire de Bossonnens depuis le 1^{er} août 2021. Cette petite interview lui permet de se présenter.

Carole Rody, pouvez-vous brièvement vous présenter ? Quelles sont vos passions ou hobbies ?

Alors... je suis l'heureuse maman de 2 petits garçons de 8 et 6 ans, Marius et Basile. Mon homme, Grégory, en plus d'être enseignant spécialisé et doyen dans son école à Montreux, se passionne pour l'alpinisme. J'habite à Jongny, tout près d'ici donc. J'ai 40 ans, tout rond.

Je suis positive, dynamique et engagée. Mes valeurs humaines sont le moteur de mon travail. J'aime l'authenticité, les gens, la bienveillance.



Je me ressource dans la nature, au bord du lac ou en montagne. J'apprécie particulièrement me jeter à l'eau en fin de journée, en été comme en hiver. Me retrouver en famille à randonner m'est également essentiel : ramasser des champignons, passer du temps dans le mayen familial, chercher des cailloux « précieux » lors de balades...

Je suis également passionnée de photographie, de voyages et de plongée sous-marine. Je me promène régulièrement un appareil photo à la main durant mon temps libre. Je me réjouis de me remettre à voyager un peu, à découvrir d'autres horizons et cultures, proches ou un peu plus lointains.

Depuis combien d'années enseignez-vous à Bossonnens ? Présentez-nous votre parcours.

J'enseigne depuis maintenant 4 ans à Bossonnens. Auparavant, je travaillais dans les écoles de Fribourg en tant qu'enseignante spécialisée de soutien intégratif. J'ai également commencé ma carrière il y a maintenant 16 ans à l'Institut St-Joseph en tant

CHRISTOPHE MONNARD

qu'enseignante spécialisée titulaire dans des classes d'enfants en situation de surdité.

Quelles formations avez-vous suivies jusqu'à ce jour ?

Je suis au bénéfice d'un master en enseignement spécialisé. J'ai suivi de nombreuses formations continues : gestion de séances de réseau, facilitatrice en intervision, regard systémique dans le milieu scolaire pour n'en citer que quelques-unes. D'autre part, je suis vraiment motivée à suivre le certificat d'études avancées (CAS) en gestion et direction d'institutions afin de me former, d'acquérir de nouveaux outils et ainsi de gagner en légitimité.

Depuis le début de votre carrière, quels changements sont intervenus du point de vue de la formation et de l'enseignement ?

Il y a en tout temps des changements, ils font partie des parcours professionnels, quels qu'ils soient. Dans l'enseignement, le changement le plus notable que j'ai vécu est sans aucun doute la cantonalisation de la pédagogie spécialisée. Il y a plus de 20 ans, monsieur Dousse mettait en place le Service d'intégration dans le canton de Fribourg. Au départ, il n'y avait que quelques élèves avec des besoins spécifiques intégrés à l'école. Puis cela a fait son chemin. Maintenant, les enseignants spécialisés font partie des équipes alors qu'avant nous étions partagés en 3 entités indépendantes.

Concernant la formation, il me semble rencontrer de plus en plus de personnes motivées à accueillir des stagiaires. Cela me réjouit. Les bénéfices sont partagés par tous : échanges plus riches, observations différentes, idées foisonnantes. Les élèves sont la plupart du temps ravis !

L'enseignement est devenu moins frontal, plus dynamique, mettant du sens derrière chaque apprentissage, du matériel pour que les élèves puissent se concentrer, bouger en apprenant, des ateliers à choix, l'école à la forêt... Des changements/évolutions qui me réjouissent et m'animent.

En tant qu'enseignante spécialisée, vous travaillez continuellement avec des élèves ayant de besoins particuliers pour réussir leurs apprentissages. Quelles évolutions constatez-vous dans ce domaine ?

Il y a 20 ans, il n'y avait qu'une poignée d'élèves intégrés et d'enseignants de soutien dans le canton. Aujourd'hui, il y a plus de 800 enfants et 220 enseignants spécialisés. Depuis 2018, la loi fribourgeoise sur la pédagogie spécialisée prévoit que les mesures intégratives soient privilégiées aux mesures séparatives et la visée inclusive se développe. Les enseignants spécialisés sont donc plus présents dans les établissements, notamment en salle des maîtres et dans les réunions du mercredi après-midi.



Il y a de nombreux échanges sur les besoins spécifiques des élèves et cela amène une grande ouverture. On cherche à prendre en compte l'élève en tant qu'individu. Les approches deviennent plus individualisées et, on le comprend, nécessairement plus proches des besoins naturels ou spécifiques du rythme et du profil des apprenants. Les pédagogies différenciées sont encouragées et deviennent actives.

À Bossonnens par exemple, il y a depuis quelques années une vraie place aux ateliers Montessori à l'école enfantine, à la classe flexible dans les plus grands degrés... Cela favorise l'apprentissage des élèves ayant des troubles de l'attention et du comportement, mais c'est également une bouffée d'oxygène pour tous les élèves. Que c'est chic et sympathique de pouvoir avoir le choix de son activité à certains moments de la journée, de s'asseoir par terre, sur un gros ballon ou même parfois se coucher pour écrire. Cela favorise la motivation, mais également la concentration. Ces compétences, variées, et utiles aussi bien pour le bien-être de l'enfant en tant qu'élève que pour son avenir professionnel et citoyen sont de plus en plus prises en compte. L'esprit de synthèse, la créativité, le sens de l'éthique ainsi que le respect pour tous sont des valeurs qui me tiennent à cœur et qui sont de plus en plus « pensées » à l'école régulière.

L'intelligence se développe, se travaille, se renforce avec ce qui est présenté à l'enfant. À nous de lutter contre le déterminisme, le fatalisme et le découragement de nos élèves. L'école doit évoluer avec les enfants de notre société et je suis persuadée que Bossonnens se dirige sur un des bons chemins.

Comment s'organise la collaboration avec les enseignants titulaires ?

Chaque équipe s'organise à sa façon. Chacun est différent et il n'y a pas de manière définie. En général, l'enseignant-e titulaire et l'enseignant-e spécialisé-e se rencontrent avant le début de l'année et définissent des modalités. Certains se voient une fois par semaine à un horaire défini, d'autres échangent principalement par courriel ; Teams est également régulièrement utilisé... Toutes ces modalités interviennent plusieurs fois par semaine, en plus des incontournables échanges de messages téléphoniques. Au cours de l'année, la collaboration évolue en fonction des besoins des élèves, des situations, des plannings de chacun.

En classe, il y a une multitude de manière de travailler. Le co-enseignement est de plus en plus valorisé. Il s'agit de penser et de préparer certaines leçons à 2, puis d'enseigner en classe ensemble. Des petits groupes peuvent également être créés afin de différencier l'enseignement.

Enfin, du soutien individuel est proposé aux élèves dont les besoins sont spécifiques. En début d'année et parfois en cours, l'enseignant-e spécialisé-e prend du temps pour observer les élèves. Les observations sont ensuite discutées et des objectifs sont posés.

Vous venez de démarrer dans la fonction de directrice d'école. Qu'est-ce qui vous a motivée à choisir cette nouvelle fonction ? Quels sont vos projets et quels seront vos prochains défis ?



Cela fait quelques années maintenant, suite à quelques formations continues notamment, que je me passionne pour la communication, le réseau, l'échange entre les différents acteurs et partenaires de l'école. J'ai 40 ans et, allez savoir pourquoi, j'avais besoin d'un nouveau défi professionnel. J'ai la chance ici de pouvoir construire sur l'acquis. Il y a 4 ans, Je rencontrais avec plaisir toute l'équipe, curieuse, chaleureuse et professionnelle, prenant soin de la collaboration. Nous avons créé un travail réflexif de qualité ainsi qu'un climat de confiance et de sécurité. Cela m'a rassurée pour postuler et démarrer en tant que directrice aujourd'hui. J'imagine avec envie transférer les outils développés au fil du temps dans cette nouvelle fonction.

Mes projets sont de mettre l'élève au centre de nos échanges, préoccupations et décisions, d'encourager chaque enseignant à s'appuyer sur ses connaissances, à s'intéresser à de nouveaux concepts, à tester et développer de nouvelles compétences, de valoriser une communication sincère, claire et chaleureuse... De semer des petites graines afin que nos enfants deviennent des citoyens responsables, réflexifs et pourquoi pas heureux.

Comment voyez-vous votre avenir ? Et celui de l'école de Bossonnens ?

Radieux ! ;-)) J'ai toujours eu de la peine à me projeter longtemps à l'avance... Mais ce que je peux dire avec certitude c'est que je vais faire de mon mieux pour diriger cette école, guider les enseignants et soutenir les élèves et leurs parents. Je me vois concilier l'école et ma famille comme je l'ai toujours fait, c'est-à-dire avec motivation, énergie et compromis.

Concernant cette école de Bossonnens, pour tout vous avouer, je ne rêvais pas vraiment de devenir directrice. C'est ici, cette école et cette équipe qui m'ont motivée. Je la vois relever les défis de demain avec calme, souplesse et optimisme tout en restant proche de ses valeurs et de la nature.



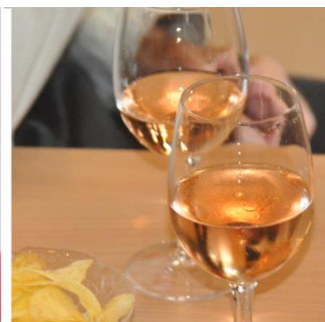
1^{ER} AOÛT

La Fête nationale suisse a été célébrée pour la première fois en 1891 en commémoration du 600^{ème} anniversaire du pacte de 1291, conclu par les représentants d'Uri, Schwytz et d'Unterwald, ce dernier s'étant ensuite divisé en deux demi-cantons : Nidwald et Obwald.

Ce pacte a été choisi comme acte fondateur de la Confédération plutôt que le mythique serment du Grütli, prêté par Arnold de Melchtal (Unterwald), Werner Stauffacher (Schwytz) et Walter Fürst (Uri) commémoré auparavant. Le document est daté du début du mois d'août, sans mentionner le jour exact. C'est pourquoi notre Fête nationale est dès lors célébrée le 1^{er} août. Depuis 1994, il est devenu jour férié officiel dans tout le pays.



Dans notre paroisse d'Attalens, il est de coutume de célébrer cette fête à tour de rôle. La crise sanitaire perdurant, cela n'a malheureusement pas été possible et les communes d'Attalens, Bossonnens et Granges ont ainsi organisé le 1^{er} août chacune de leur côté.



LUCIEN MOGNETTI



Pas de feux de joie ni d'artifice et de grand rassemblement cette année. La fête a eu lieu dans un cadre plus intimiste, au restaurant de la Gare, chez Rocco.

Le Conseil communal était représenté par une délégation, avec à sa tête notre syndique Anne-Lyse Menoud. Dans son allocution, elle releva les valeurs de notre beau pays qu'elle invita à aimer et chérir. Elle souhaita d'autre part qu'en cette période particulière et difficile, l'économie locale et régionale soit soutenue à sa juste valeur.

L'apéritif offert par la commune et la partie officielle ont été agrémentés par les productions de la fanfare régionale, en effectif réduit et sous la direction experte de Pierre-Alain Perroud.

Un grand merci à la commune pour l'apéritif offert, à Rocco d'avoir permis l'organisation de la fête dans ses locaux, ainsi qu'à la fanfare pour sa prestation fort appréciée par les participants.



**ASSEMBLÉE COMMUNALE****LUCIEN MOGNETTI**

Lors de chaque nouvelle législature a lieu une assemblée communale dite constitutive, ayant pour notamment but le renouvellement des commissions du Conseil communal : financière, urbanisme et naturalisations, ainsi que la décision relative au mode de convocation des assemblées du législatif. Celle-ci s'est tenue le lundi 7 juin 2021 dans le respect des normes relatives à la crise sanitaire de covid-19.

M^{me} Anne-Lyse Menoud, syndique, a ouvert la séance à 20 h 05 et procédé à la nomination des scrutateurs, lesquels ont dénombré 40 personnes habilitées à voter. Elle adressa ensuite les remerciements du Conseil communal aux diverses personnes, membres de l'exécutif et des commissions qui n'ont pas souhaité renouveler leur engagement. Une minute de silence a ensuite été observée à la mémoire des personnes décédées récemment.

Au point n° 1 de l'ordre du jour, l'assemblée s'est poursuivie par la présentation du Conseil communal élu pour la période 2021-2026 avec la répartition des dicastères ainsi que des diverses représentations de chacune et chacun.

Au point n° 2, le procès-verbal de la précédente assemblée, qui n'a pas été lu, a été approuvé par 37 oui et 3 abstentions.

Au point n° 3 de l'ordre du jour, la présentation du règlement communal des finances, consécutivement au passage à MCH2, pour modèle comptable harmonisé, remplaçant les délégations de compétence données au Conseil communal en matière de dépenses et fixant désormais le seuil des compétences financières donné à l'exécutif. Ce règlement pouvait être consulté auprès de l'administration ainsi que sur le site internet communal. M. Bruno Fischetti, conseiller en charge des finances en a fait une présentation détaillée, accompagnée de quelques exemples concrets. Ce règlement a été présenté à la Commission financière, laquelle en recommande l'approbation. Mis au vote, celui-ci a été accepté par 37 oui et 3 non.

Le mode de convocation des assemblées communales a fait l'objet du point n° 4. Le système actuel, soit publication dans la *Feuille officielle* et dans *Le Messenger*, affichage au pilier public et sur le site internet de la commune et envoi d'une circulaire à tous les ménages est maintenu. La question de mentionner les points traités dans les divers dans la convocation ou non comme actuellement a été soulevée et sera étudiée par le Conseil communal.

Les objets 5, 6 et 7 ont eu trait à la nomination des commissions du Conseil communal, financière, urbanisme et naturalisations, entérinée par le législatif sans autre proposition.

Au point n° 8, la syndique a donné la composition des commissions du Bosson'Info, de l'Energie et des Parents, celles-ci ne devant pas être nommées par le législatif mais par le Conseil communal.

Au terme de l'assemblée, M^{me} Menoud rappelle la présentation du projet de traversée de localité et de sécurisation du chemin de l'école, qui aura lieu au mois de septembre et invite chacune et

chacun à y participer.

Le règlement de l'eau potable est en cours de consultation auprès de M. Prix et fera également l'objet d'une séance d'information à la population lorsqu'il sera de retour.

La parole n'est pas demandée par les citoyennes et citoyens présents, M^{me} la syndique remercie pour la confiance témoignée et le soutien apporté au Conseil communal, ainsi qu'à ses collègues et au personnel communal. La séance est levée à 21 h 00.

Le procès-verbal exhaustif et détaillé de cette séance du législatif communal est consultable auprès de l'administration communale, ainsi que sur le site www.bossonnens.ch.

La liste nominative des représentations et des commissions est également en ligne sur le site et à disposition au bureau communal.

NOUVEAU COLLABORATEUR

Parmi les nombreuses candidatures déposées afin de remplacer M. Freddy Muser, le choix du Conseil communal s'est porté sur celle de M. Pedro Marinho Moreira.

De nationalité portugaise, âgé de 41 ans, marié et papa d'un petit garçon, M. Marinho Moreira est arrivé en Suisse en août 1991 et a élu domicile dans notre commune début août 2017 en provenance de Palézieux (VD).

Ayant une formation de base de charpentier, puis de grutier, il a auparavant travaillé pendant plus de 20 ans auprès de l'entreprise Bois Ril. Il est entré en fonction auprès de notre commune le 1^{er} juillet 2021 et fait désormais équipe avec M. José Almeida, responsable du service et M. Claudio Ciutto employé auxiliaire pour la déchetterie.

Après avoir fait le tour des diverses et nombreuses tâches dévolues à un employé de l'édilité, M. Marinho Moreira travaille de manière autonome.

Comme il est d'usage, nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la grande famille communale, beaucoup de plaisir et de satisfaction dans l'accomplissement de son travail, ainsi qu'une fructueuse collaboration avec son employeur et ses collègues.



DENNER PARTENAIRE BOSSONNENS

Après les surfaces commerciales de Châtel-St-Denis, le Denner Partenaire de Bossonnens est l'un des plus grands magasins d'alimentation du district de la Veveyse. Il offre de nombreux services à la population du village et des alentours. Il est géré depuis avril 2018 par M. Didier Flaction et Mme Patricia Pellet.

Avec ses presque 350 m² de surface, l'enseigne enregistre entre 650 et 750 passages en caisse par jour et environ 500 le dimanche matin, ce qui est très important par rapport à la surface à disposition.

Le fonctionnement est assuré par six employés et deux apprentis. Quelques étudiants complètent l'équipe le dimanche matin et éventuellement le samedi. Le magasin a une clientèle très fidèle et régulière qui achète principalement des produits frais, comme les fruits et légumes, de la viande, des produits laitiers.



Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h 00, le samedi de 7 h 30 à 16 h 00 et le dimanche de 8 h 00 à 12 h 00. C'est le vendredi et le samedi et aussi chaque jour dès 17h00 que la fréquentation est la plus importante.

L'offre comprend une grande partie de l'assortiment Denner, aux prix Denner, et aussi un assortiment complémentaire, individuel et régional et bien sûr les actions et les offres saisonnières

CHRISTOPHE MONNARD



Denner. Ainsi, une partie de la viande provient des boucheries d'Attalens et de Châtel-St-Denis et même de la Jambonnière de Mézières. On trouve également des œufs de Cournillens, du miel de Granges Veveyse, du fromage d'Écoteaux, la Boss Beer. Les articles de boulangerie proviennent de l'assortiment Denner. Chaque matin, dès 5 h 30, une personne cuit le pain pour la journée.

Pour le personnel, la journée de travail débute vers 7 h 00. Il faut mettre en place les fruits et légumes déposés en chambre froide et ensuite assurer le service aux caisses, réapprovisionner en permanence les rayons, veiller à leur belle présentation, conseiller et guider les clients, s'occuper des nettoyages. Deux fois par semaine, Durim, Marie-Jo et Evelyne passent les commandes afin de garantir un approvisionnement régulier.

Pour cela, il faut suivre les ventes, surveiller quotidiennement les stocks, prendre en compte la météo. Attention à ne pas manquer de charbon lors d'un week-end propice aux grillades ! Les demandes varient aussi en fonction des saisons, des vacances. Les véhicules de ravitaillement passent tous les jours : trois fois par semaine pour les produits frais, deux fois par semaine pour l'épicerie, tous les jours sauf le dimanche pour les fruits et légumes.



Le magasin est régulièrement contrôlé par le canton de Fribourg et aussi par Denner. Les contrôleurs passent à l'improviste et surveillent la propreté, la température des produits sensibles, les dates de péremption, la provenance des marchandises, les prix...

Comme partout, des commentaires sont déposés sur les réseaux sociaux. Il s'agit donc de veiller en permanence à la qualité des produits, à l'adéquation de l'offre et aussi à la qualité de l'accueil et des services. Tous ces éléments contribuent à lutter contre la concurrence et à assurer la pérennité du magasin.



À LA DÉCOUVERTE DE MÉTIERS MÉCONNUS

Pour cette édition-ci, j'ai eu la chance de pouvoir interviewer Céline Bastino. Infirmière spécialisée en diabétologie, en soin de plaie et en cicatrisation depuis maintenant vingt ans, elle vient de réaliser un de ses rêves : devenir tatoueuse. Son salon de tatouage, Ébène Tattoo, ouvrira ses portes fin août à Châtel-St-Denis.

Pouvez-vous présenter votre métier en quelques mots ?

« Bien sûr. En Suisse, on peut devenir tatoueur du jour au lendemain comme il n'y a pas de législation. Il n'y a aucune formation qui est reconnue. C'est un métier autodidacte. Pour ma part, j'ai suivi, en début d'année, une formation donnée par le président de l'Association suisse des tatoueurs professionnels. Elle comprenait vingt heures de théorie et ensuite de l'entraînement sur de la peau synthétique. Mais le métier de tatoueur n'est pas seulement le fait de tatouer une personne. En effet, le tatouage en soi n'est que le produit final. Il y a tout un cheminement pour y arriver. Lorsque les clients contactent un tatoueur, ils ont déjà une idée de tatouage en tête qui raconte très souvent une histoire de vie. C'est ensuite au tatoueur d'être à l'écoute pour retranscrire au mieux leurs envies et créer un dessin qui transmet toutes les émotions et l'histoire qu'ils souhaitent. Ce processus peut durer un certain temps ; c'est pourquoi je dirais qu'une qualité que doit avoir un tatoueur est la patience. »



Pourquoi avez-vous choisi cette voie ?

« Je dessine depuis toujours. Je m'inspire de choses qui

NINA SAGER



m'entourent ou que je vois dans la nature lors de mes nombreuses balades. Cependant, je ne savais pas quoi faire de tous mes dessins alors je les classais tous dans un gros classeur. C'est seulement il y a une année, lorsque j'ai eu le courage de me faire faire mon premier tatouage, que j'ai eu le déclic. Je me suis dit qu'appliquer mes propres dessins sur la peau des gens était quelque chose que je voulais aussi faire. En fait, j'avais finalement trouvé un moyen de donner vie aux dessins que je faisais depuis longtemps. »



Pouvez-vous en tirer des points positifs et négatifs ?

« Le point positif principal est que je peux enfin faire quelque chose de ma passion du dessin. De plus, il y a ce contact humain, que je retrouve aussi dans mon métier d'infirmière, que j'affectionne tout particulièrement. En ce qui concerne les points négatifs, je dirais que ma plus grande crainte est la concurrence. Il existe énormément de tatoueurs sur le marché dans lequel je dois encore faire mes preuves. Néanmoins, il est assez facile de nos jours, avec toute la technologie que nous avons à disposition, de faire de la promotion et de la publicité. Il suffit que je montre mon style au public en espérant qu'il plaise. Mise à part cela, ce sera peut-être un peu compliqué de concilier la vie de famille, mon travail d'infirmière et celui de tatoueuse. Mais cela reste à voir. »

Comment voyez-vous votre futur ?

« J'aimerais beaucoup collaborer avec une marque qui fait des crèmes bios en utilisant des produits de la région pour le soin et l'entretien des tatouages. C'est un projet qui me tient à cœur et que je souhaite vraiment réaliser prochainement. »

LA FABRIC' DU BOSSON'INFO

HENRI ANDRÉ



Conseil communal



Comité de rédaction



Jérôme Jourdan,
conseiller communal,
membre *ex officio*.



Lucien Mognetti,
rédacteur en chef,
assemblée communale,
journal communal...



Christophe Monnard,
entreprises de
Bossonnens...



Nina Sager,
métiers méconnus &
jeunesse de Bossonnens.

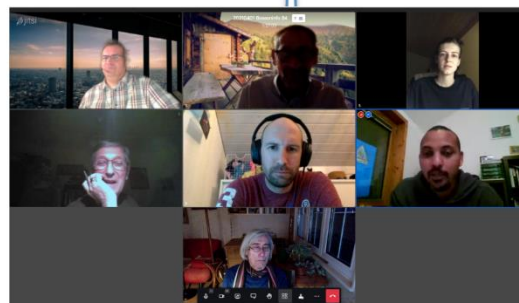


Henri André,
photographies,
la bande d'HA...



Dominique Wavrant,
responsable de la
mise en page.

Ebauche d'articles



Quelque 10 semaines avant la parution prévue, réunion préliminaire tenue en présence ou en visioconférence. Agenda de l'édition en cours, sujets à explorer, projets d'articles, nouvelles rubriques, contacts à prendre...

Rédaction des articles



Un bon mois plus tard, seconde réunion tenue en présence ou en visioconférence. Avancement des articles, agenda de l'édition en cours, agenda de l'édition suivante...

Fin de rédaction



Suite à la démission d'Olivier Perrochet, que le comité remercie pour ses contributions, Carine Théraulaz a rejoint la rédaction quand cet article était en cours d'écriture.

Voilà qui fera descendre la moyenne d'âge du comité (trois membres sont retraités) et modifiera son sex ratio.





Distribution par la poste aux habitants de Bossonnens, à tous les ménages, à la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque cantonale universitaire, aux homes Châtelet Attalens & St-Joseph Châtel-St-Denis pour nos résidents et aux anciens membres de la rédaction



Impression par les Ateliers de l'Association St-Camille à Marly



Mise en page définitive après corrections et réception des derniers articlets, envoi à l'impression 3 semaines avant parution



Cinq semaines avant parution, mise en page préliminaire des articles reçus



Maquette

LA CÔTE

HENRI ANDRÉ



La route de la Côte ! Certes, la rue monte légèrement depuis l'administration communale, mais de là à lui donner une telle appellation... Questionnons les habitants.

— Salut Bernard ! Depuis combien de temps tu habites ici ?
 — 30 ans au 1^{er} juillet. On est des vieux de la vieille.
 — Tu sais pourquoi on appelle la rue ainsi ?
 Silence, moue perplexe. Puis référence à une commission et à cette imposante bâtisse nichée au coude de la rue et parfois appelée « château ».
 — Et toi Jérôme, tu habites là depuis combien de temps ?
 — Ça fait 6 ans.
 — Et tu sais d'où vient le nom de la rue ?
 — Aucune idée.
 Lucien en saurait-il davantage ?
 — Bonjour Lucien ! Tu habites là depuis combien de temps ?
 — J'habite la maison depuis avril 99.
 — Et tu sais pourquoi la rue s'appelle ainsi ?
 — Oui. Au fond de la rue, après la maison des Cottet, il y a une colline, un lieu-dit « la Côte ». L'hiver, les enfants disaient : « on va luger à la Côte ».

La route de la Côte porte donc le nom du lieu-dit auquel elle mène. La toponymie des rues et des quartiers semble étrange quand l'histoire de l'endroit a été oubliée.



Route de la Côte.



La Côte.



LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE PRÉVENTION

Depuis plus d'un an, la pandémie du covid-19 affecte la santé mentale des jeunes : le stress, l'anxiété et les troubles psychiques sont en forte augmentation. C'est dans ce contexte que STOP SUICIDE s'apprête à lancer sa campagne de prévention annuelle.

Le suicide est une thématique taboue. Il s'agit pourtant la première cause de mortalité chez les jeunes âgés entre 15 et 29 ans en Suisse (soit un décès tous les 2 à 3 jours) et un jeune sur cinq a déjà pensé au suicide. Pour lutter contre ce phénomène, il est primordial d'en parler pour déstigmatiser le suicide et sensibiliser chacun et chacune aux différentes façons d'agir à son niveau.

Entre les confinements successifs et la distanciation sociale, la fermeture des bars et restaurants, des salles de spectacles et de sport, la pandémie a porté un sérieux coup à la vie sociale. Les liens sociaux se sont réinventés, notamment par l'entraide et l'engagement citoyen mais aussi par l'utilisation des réseaux sociaux. C'est pourquoi la campagne 2021 de STOP SUICIDE va se focaliser sur la diffusion de contenus en ligne et mettre en avant ses bénévoles, vecteurs essentiels dans la transmission des ressources et aides personnelles.

Parmi ses projets annuels, STOP SUICIDE développe une série de podcasts sur les expériences et parcours de vie de personnes concernées ou endeuillées par le suicide. En parallèle, l'association conceptualise un outil de prévention spécifiquement dédié à la population LGBTIQ, dont le risque suicidaire est en moyenne deux à cinq fois plus élevé que chez les jeunes hétérosexuels et cisgenres.

La prévention du suicide passe également par le biais d'événements culturels ou sportifs, qui permettent de sensibiliser les jeunes et leur entourage, par une approche conviviale et bienveillante autour de la question du risque suicidaire. En septembre, nous proposerons pour la troisième année consécutive un événement stand up, qui réunira les humoristes incontournables de la scène romande. Pour toucher le plus de jeunes possible, cet événement sera diffusé en *live stream* sur les plateformes en ligne.

L'année dernière, l'association avait développé, en collaboration avec un groupe de jeunes genevois.e.s, un projet théâtral autour de la thématique du suicide. Les signaux d'alerte, les ressources

STOP SUICIDE

d'aides professionnelles et personnelles ainsi que des conseils pour aider un proche y étaient notamment abordés. Cette pièce a été remise au programme de la campagne 2021, et peut être programmée par des communes, écoles et maisons de quartier.



ENSEMBLE, PRÉVENONS LE SUICIDE.

TU T'INQUIÈTES POUR TOI OU UN PROCHE ? POSE TES QUESTIONS AU 147 OU SUR CIAO.CH
PLUS D'INFOS SUR [STOPSUICIDE.CH/LAPOURTOI](https://stopsuicide.ch/LAPOURTOI)



Pour plus d'informations, écrivez-nous à 10septembre@stopsuicide.ch !

Retrouvez toute l'actualité de l'association sur www.stopsuicide.ch



PLANTES INDÉSIRABLES

Chaque année au début de l'été, l'Institut agricole de Grangeneuve rappelle que la lutte contre les plantes indésirables est obligatoire ou recommandée et que celles-ci doivent être éliminées.



Séneçon jacobée ou herbe de saint Jacques.

Le séneçon jacobée est une mauvaise herbe très toxique pour les bovins et les chevaux, se propageant par ses graines emportées par le vent. Elle doit impérativement être combattue avant la formation de celles-ci, car elles peuvent survivre plusieurs années dans le sol. Il est dès lors très important de les éliminer même s'il y a peu de plantes, aussi bien sur le territoire agricole que non agricole. A noter que la lutte contre cette herbe n'est pas obligatoire mais son élimination évite les risques d'intoxication du bétail.



Chardon des champs.

Au contraire du séneçon, l'ordonnance du 23 avril 2007 institue des mesures de lutte contre le chardon des champs

LUCIEN MOGNETTI



et précise que c'est le préposé local à l'agriculture qui est responsable de faire éliminer les foyers sur l'ensemble du territoire communal. Le long des voies de communication et des berges des cours d'eau, les équipes d'entretien doivent être sensibilisées à la lutte contre cette plante indésirable.



Ambrosie.

La lutte contre l'ambrosie est régie par l'ordonnance sur la protection des végétaux du 27 octobre 2010. Cette plante est plutôt rare dans le canton mais elle est dangereuse pour l'homme, son pollen pouvant causer des allergies. Le Service phytosanitaire cantonal doit être rapidement informé si la floraison de cette plante est constatée.

L'élimination des plantes susmentionnées après leur arrachage, si les graines sont proches de la maturité notamment, devrait se faire dans une installation d'incinération ou de méthanisation (biogaz). Attention ! les graines entreposées dans un compost ou à la déchetterie peuvent arriver à maturité si elles ne sont pas broyées ou recouvertes rapidement.

Grangeneuve
Institut agricole de l'Etat de Fribourg
Landwirtschaftliches Institut des Kantons Freiburg
Centre de conseils agricoles – Service phytosanitaire cantonal
Landwirtschaftliches Beratungszentrum – Kantonaler Pflanzenschutzdienst





LES CROTTE, C'EST LA CROTTE

Les déjections des chiens, particulièrement dans les prairies, peuvent causer du tort au bétail.

En effet, les crottes de chiens peuvent contenir un agent infectieux nommé *Neospora caninum* et provoquant la maladie dite **néosporose**. Bien que celle-ci reste parfois asymptomatique, elle peut, lorsqu'elle se développe, causer l'avortement du petit en gestation. Sans en arriver à ces conséquences dramatiques, les déjections non ramassées souillent la nourriture du bétail.

À Bossonnens, nous pouvons compter sur un réseau dense de « robidog ». Merci de les utiliser à bon escient. Nous vous souhaitons de belles balades avec vos amis à 4 pattes et n'oubliez pas « les bons gestes » !

Pour les agriculteurs et agricultrices qui souhaiteraient rappeler ses bons gestes aux abords de zones sensibles, des panneaux (image ci-contre) sont gratuitement disponibles auprès d'AGIR ou de la chambre d'agriculture cantonale.

Source: <https://www.agirinfo.com/>

→ Agriculture → Respectons la campagne.



CARINE THÉRAULAZ

Bonne balade et merci de respecter la campagne!

- Ramasser les crottes de chien**
L'herbe et le foin souillés mettent en danger la santé du bétail.
- Tenir son chien en laisse**
Pour éviter de déranger les troupeaux et prévenir les accidents.
- Ne pas déranger ou effrayer les troupeaux**
Les vaches protègent leurs veaux. Gardez vos distances et restez calmes !
- Respecter les clôtures et retenir les barrières**
Pour empêcher les animaux de s'échapper et éviter qu'ils se trouvent sur la chaussée.
- Ne pas jeter ses déchets dans la nature**
Les débris dans les fourrages rendent malade le bétail. Les canettes déchiquetées par les machines sont dangereuses pour nos animaux.
- Ne pas se parquer n'importe où**
Pour ne pas gêner le passage des machines agricoles et ne pas endommager les cultures.
- Respecter le trafic agricole**
Pour prévenir les accidents, laissez passer les machines agricoles en vous mettant au bord du chemin !
- Ne pas fouler les prés et les champs**
Ni à pied, ni à cheval, ni à vélo, pour ne pas nuire aux récoltes et pour préserver la biodiversité.
- Ne pas cueillir les fruits et les légumes**
Merci de respecter les récoltes et le travail des familles paysannes.



Notre ludothèque offre, depuis plus de 35 ans, un large choix de jeux pour tous les âges !

Cependant sans bénévoles nous ne pouvons pas la faire vivre !

Nous lançons donc un appel afin de trouver des personnes motivées à rejoindre notre équipe.

Vous êtes disponible le lundi de 14h45 à 18h, environ 1 fois par mois afin d'assurer l'ouverture de notre ludothèque !

Alors venez rejoindre notre équipe dynamique.

Et le petit plus, pas besoin de trouver une solution de garde pour vos enfants ou petits-enfants, ils sont les bienvenus avec vous, il y a assez de jouets pour les occuper.

Pour plus d'information, contactez notre présidente :
Norma Savoy au 021/947.51.03
Ou par mail à l'adresse suivante : ludopapayou@gmail.com

Toute l'équipe de la ludothèque se réjouit de faire votre connaissance.

TABLE D'HÔTES

BOSSONNENS

«La table d'Isabell»



dès 60 ans

Pro Senectute Fribourg vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Madame Berthoud Isabell vous accueille chez elle pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Lieu : Route de Reynet 12, 1615 Bossonnens

Horaires et dates : **Jeudis**

2021 : 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre

Participation : CHF 15. — tout compris.

Contact : Berthoud Isabell, Tél. 079 625 51 00

Inscription : Jusqu'à 48h À l'avance auprès du contact de chaque table.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18 à 1700 Fribourg
Tél. 026 347 12 93 – info@fr.prosenectute.ch
www.fr.prosenectute.ch



JOURNAL COMMUNAL AU 4 SEPTEMBRE 2021

CARNET ROSE

Zeine Samy	fils de Olivia et Mohamed	né le 22 mai 2021
Pillot Auguste	fils de Alexia Petitnicolas et Julien Pillot	né le 21 juin 2021

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Madame Denise Seydoux	née le 19 septembre 1930	décédée le 9 juillet 2021
Monsieur Philippe Savoy	né le 21 avril 1948	décédé le 26 août 2021

ANNIVERSAIRES PARTICULIERS

80 ans	Madame Josette Genet	née le 20 novembre 1941
	Madame Françoise Oberson	née le 13 décembre 1941

AGENDA DES MANIFESTATIONS

COVID-19 oblige, lors de son assemblée générale qui s'est tenue en date du 11 août 2020, l'Union des sociétés d'Attalens a décidé d'un commun accord entre toutes les sociétés affiliées à l'Union, la commune d'Attalens et les tenanciers de l'Auberge de l'Ange de ne pas organiser de lotos durant la période allant du mois de septembre 2020 à la fin février 2021. La crise sanitaire se poursuivant, la reprise n'est donc prévue pour le moment.

Quant aux autres manifestations, hors lotos, celles-ci sont maintenues selon le calendrier qui a été établi lors de cette même assemblée.

24-25 septembre 2021	Découverte Sentier botanique (S ^{té} de développement)	Attalens
2 octobre 2021	Souper de soutien (SENEC)	Bossonnens
8-9 octobre 2021	Bénichon et Marché (S ^{té} de développement)	Granges
8-9-10 octobre 2021	Bénichon (FC Attalens)	Attalens
30 octobre 2021	Halloween pour les enfants (S ^{té} de développement)	Granges
5-7 novembre 2021	Inauguration uniformes (Fanfare régionale)	Attalens
26-27-28 novembre 2021	Soirées gymniques (FSG Attalens)	Attalens
3-4 décembre 2021	Bar Saint-Nicolas (Jeunesse Tatroz)	Tatroz
5 décembre 2021	Saint-Nicolas (S ^{té} de développement)	Granges
5 décembre 2021	Saint-Nicolas (S ^{té} de développement)	Attalens
6 décembre 2021	Saint-Nicolas (SENEC)	Bossonnens
7 décembre 2021	Match aux cartes (SENEC)	Bossonnens
10-11-12 décembre 2021	Village de Noël (SENEC)	Bossonnens

En raison de l'incertitude liée au COVID-19, ainsi que les recommandations de l'OFSP, ces manifestations pourraient être annulées. Pour tout renseignement : www.usattalens.ch, ou appelez le 079 816 85 51 ou contactez M. Robert Schick : robert.schick@bluewin.ch.

Vous organisez un événement à Bossonnens, cette rubrique vous est réservée ! Les spectacles, concerts, marchés, expositions et autres manifestations nous intéressent. Contactez-nous : secretariat@bossonnens.ch ou 021/947 44 88.

Au sommaire

Édito	Henri André	Page 1
Résultat du concours	Henri André	Page 2
COMUNDO, des nouvelles de Zambie	Amandine Pinard	Page 3
Interview de Carole Rody, nouvelle directrice de l'école	Christophe Monnard	Page 4
1 ^{er} août	Lucien Mognetti	Page 6
Assemblée communale	Lucien Mognetti	Page 7
Denner Partenaire Bossonnens	Christophe Monnard	Page 8
À la découverte de métiers méconnus	Nina Sager	Page 9
La Fabric' du Bosson'info	Henri André	Page 10
La Côte	Henri André	Page 11
Lancement de la campagne de prévention	STOP SUICIDE	Page 12
Plantes indésirables	Lucien Mognetti	Page 13
Les crottes, c'est la crotte	Carine Théaulaz	Page 14
Remise à ciel ouvert de la Goletta	Dominique Wavrant	Page 15
Le strip d'HA	Henri André	Page 15
Journal communal		Page 16

Fenêtres de l'Avent 2021

Nous vous invitons à participer en décorant une fenêtre visible depuis les rues et chemins de notre beau village.



Les fenêtres s'illumineront chaque soir, afin de nous accompagner jusqu'à Noël.

Inscrivez-vous jusqu'au 3 novembre 2021 !

Mathieu et Céline Hayoz
079/704 33 30 ou 079/277 90 59
macetich@gmail.com.

